

Pollution atmosphérique

ISSN : 2268-3798

Éditeur : Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

228 | 2016

Varia

Éditorial

Joël Brogat

 <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5447>

DOI : 10.4267/pollution-atmospherique.5447

Référence électronique

Joël Brogat, « Éditorial », *Pollution atmosphérique* [En ligne], 228 | 2016, mis en ligne le 08 mai 2016, consulté le 02 mars 2026. URL : <https://www.peren-revues.fr/pollutionatmospherique/5447>

Droits d'auteur

CC-BY

Éditorial

Joël Brogat

TEXTE

- 1 Dans quelques jours, je vais quitter le CA de l'APPA, auquel je participais depuis une bonne dizaine d'années. Alors que je pars en retraite, je laisse la place à mon successeur au sein d'EDF, Patrice Aubry, qui représentera dorénavant notre entreprise dans cette instance.
- 2 À l'occasion de ce départ, Isabelle Roussel m'a demandé si je pouvais livrer un témoignage d'industriel sur les évolutions intervenues ces dernières années dans la production d'électricité en lien avec la protection de l'air, ce que je fais bien volontiers.
- 3 Avant de développer ce thème, je tiens à indiquer que si EDF a apporté son soutien depuis fort longtemps (les années 60) à l'APPA, ce fut en respectant son indépendance. Nous n'avons jamais pratiqué d'interventionnisme sur les sujets d'études effectuées, les résultats ou les conclusions obtenus. Notre motivation était de nous assurer de l'existence d'une expertise et d'un point de vue reconnu objectif dans le domaine de la protection de l'air.
- 4 Ce sujet est au cœur de nos préoccupations depuis déjà fort longtemps, et même s'il n'a pas fait l'objet d'une publicité importante, il a été – et est encore – éminemment structurant. Ceci alors même que le parc thermique est pour l'essentiel un appoint de production qui participe à l'équilibre offre/demande de l'électricité et ne représente que 2 à 3 % de la production d'EDF SA.
- 5 Pour ne prendre que ces toutes dernières années, les évolutions suivantes ont été menées :

Nombre d'installation de production	2008 -> 2016	Observations	Fonctionnement
Charbon	13 -> 3	Baisse drastique de la production de SO ₂ , NOx et poussières	Semi-base : plusieurs milliers d'heures/an
Cycle Combiné Gaz	0 -> 4	Substitution au charbon en diminuant d'un facteur supérieur à 2 la production de CO ₂	"
Gaz hauts fourneaux	2 -> 0	Élimination de la production de SO ₂ , NOx, poussières et CO ₂	"
Fioul	8 -> 6		Moins de 100 h de fonctionnement par an. Baisse sur le SO ₂ par le choix du combustible
Turbines à Combustion	7 -> 13		"

6 On observe immédiatement les efforts accomplis (14 installations arrêtées et 10 créées), notamment sur les moyens de semi-base :

- Arrêt d'une part importante du parc charbon qui, dans un premier temps, avait été limité en nombre d'heures de production. (Les tranches restantes ont fait l'objet de travaux importants permettant l'élimination de 90 % du SO₂, de 80 % des NOx, sachant que les dépoussiéreurs en place captent 99 % des poussières).
- Mise en place de CCG (le dernier est en cours de mise en service), qui substitue du gaz naturel au charbon, occasionne un gain de rendement (jusqu'à plus de 60 % au lieu de 37 %), permet une baisse de la production du CO₂ de plus de 50 %, élimine pratiquement les rejets soufrés ainsi que les poussières, et élimine les deux tiers des rejets azotés.
- Élimination des gaz de hauts-fourneaux et donc de l'ensemble des rejets correspondants.

Les tranches d'extrême pointe (fioul et TAC) n'interviennent que très marginalement dans le bilan des rejets du parc thermique, vu leur faible nombre d'heures de production ; néanmoins, un effort a été effectué sur le choix du combustible, de façon à diminuer encore les rejets. À noter que les tranches fioul ont commencé à être arrêtées pour des raisons économiques et le seront de toute façon avant le 31/12 /2023.

Il s'agit là d'efforts considérables. Ces installations sont, comme tous les moyens de production d'électricité, très capitalistiques, et tout changement induit des conséquences économiques importantes. Ce qui souligne le caractère remarquable, voire exceptionnel, du global des actions menées. Il faut aussi insister sur le fait que, derrière ces chiffres, il y a des femmes et des hommes qui sont profondément impactés par ces évolutions :

- La formation et la conduite de ces nouvelles installations.
- La nécessité de partir, de changer de lieu de vie, voire de changer de métier pour les salariés des centrales qui s'arrêtent définitivement.

Mais aujourd'hui, les résultats sont là et les bilans établis montrent une maîtrise et une limitation des rejets remarquables :

- CO₂ : baisse de 30 % des émissions du parc thermique entre 1990 (référence accord de Kyoto) et 2015.
- SO₂, NOx et poussières : baisse de 50 % des émissions entre 2005 (référence Directive GIC puis IED) et 2015.

Ceci conduit, par exemple, à des rejets spécifiques de SO₂ ou de CO₂ d'EDF SA 13 fois inférieurs à ceux de l'ensemble des électriciens européens.

Ces efforts dans le domaine de l'air ont été entrepris avec le même volontarisme dans le domaine de l'eau, ou dans la préservation de la biodiversité des sites de production, mais ce n'est pas l'objet du présent édit.

Tout ceci souligne que les préoccupations environnementales font partie intégrante de la stratégie d'une entreprise comme EDF, voire constituent un fondement de cette stratégie. D'autres enjeux, comme les aspects économiques ainsi que les aspects humains, y participent également. Ce travail positif des industriels pour la qualité de l'air a d'ailleurs été salué récemment par la Cour des Comptes.

Globalement, ces actions représentent un effort considérable et qui se poursuit. Les résultats sont au rendez-vous et nous pouvons en être fiers.

AUTEUR

Joël Brogat